Calendrier électoral 2022

Les dimanche **10 et 24 avril 2022** se tiendront les deux tours de l'élection du président de la République pour un mandat de cinq ans.

Les élections Législatives se tiendrons les dimanche 12 juin et 19 juin 2022.

S'inscrire pour voter en 2022

Pour voter en France, vous pouvez vous **inscrire sur la liste électorale** avec le téléservice **jusqu'au 2 mars**, ou avec le formulaire papier **jusqu'au 4 mars**.

Vous devez renseigner le formulaire papier, puis le transmettre, avec les documents justificatifs, à la mairie ou au consulat. Pour cela, vous pouvez :

- Soit l'envoyer par courrier, en faisant en sorte que la mairie ou le consulat le reçoive le 4 mars au plus tard (la date de réception faisant foi)
- Soit le déposer sur place au plus tard le 4 mars.

Pour voter à l'étranger, vous pouvez vous inscrire en ligne (via le registre des Français) ou avec le formulaire papier.

À savoir : si vous êtes dans une situation particulière (jeune de 18 ans, déménagement, acquisition de la nationalité française, droit de vote recouvré), vous avez un délai supplémentaire (en France et à l'étranger).

Vous pouvez dès à présent vérifier si vous êtes déjà inscrit.

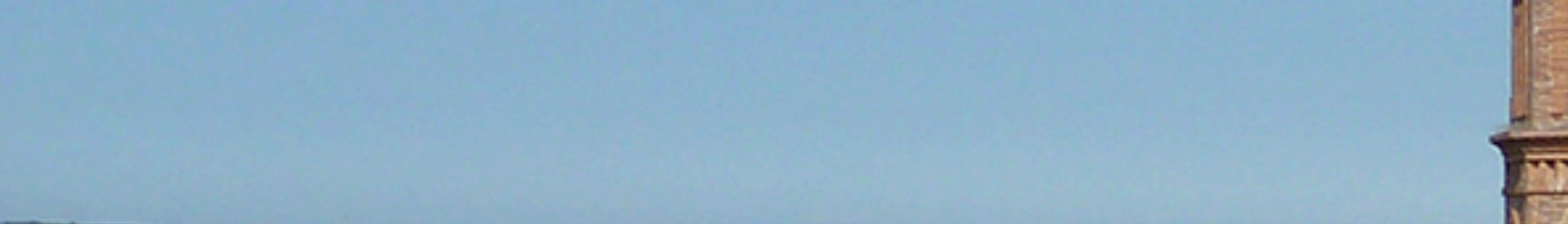

.